



HAL
open science

Charles Meysson, architecte lyonnais ou la mémoire d'une ville

Anne-Sophie Cléménçon

► **To cite this version:**

Anne-Sophie Cléménçon. Charles Meysson, architecte lyonnais ou la mémoire d'une ville. Michel Chomarat, 5, pp.16, 1989, LeMotDit. halshs-01306218

HAL Id: halshs-01306218

<https://shs.hal.science/halshs-01306218>

Submitted on 22 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

5851

Le M o t D it

N° 5 / OCTOBRE 1989 / 20 F / DIRECTEUR : MICHEL CHOMARAT

CHARLES MEYSSON

ARCHITECTE LYONNAIS

OU

LA MÉMOIRE

D'UNE VILLE





Palais de la Foire, rue intérieure.

DOSSIER RÉALISÉ PAR ANNE-SOPHIE CLÉMENÇON,
C.N.R.S. LYON (U.A. 1014)

Crédit photographique : C.N.R.S. (U.A. 1014)
sauf la Bourse du Travail, façade principale p. 14.

Ce numéro est publié avec le concours du STUDIO 34 à Lyon.

LE MOT DIT / LE MAUDIT ©

Editeur : Michel Chomarat, 160, rue Vendôme, F-69003 Lyon.
Tél. 78.62.88.59.

Directeur : Michel Chomarat.

Correspondance : B.P. N° 54, 69396 Lyon Cedex 03.

Abonnements : 4 numéros : 50,00 F

A l'ordre de la Maison du Livre de Pérouges.

CCP Lyon 476 118 T.

Tous droits réservés.

© Le Mot Dit - Le Maudit.

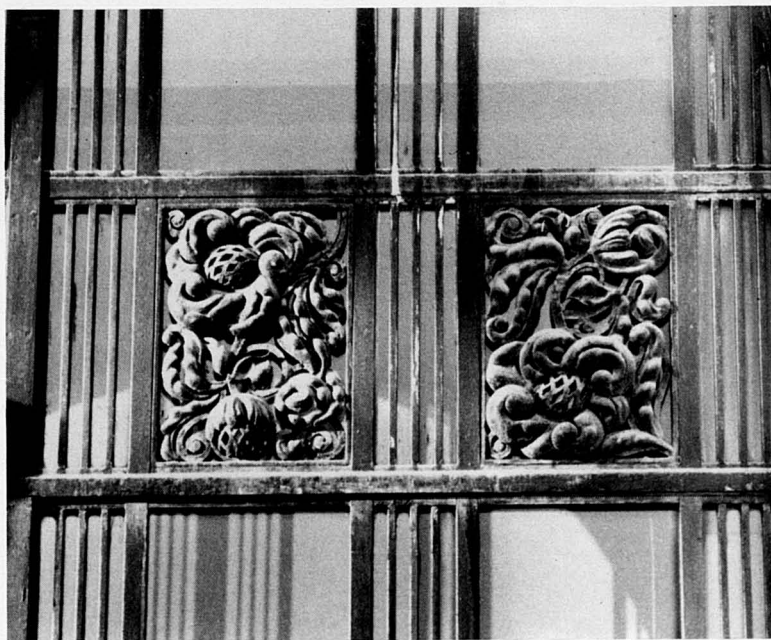
Charles Meysson ou la mémoire d'une ville

Etrange architecte que Charles Meysson qui, en l'espace de vingt ans, peut construire, à Lyon, l'éclectique mairie du VII^e arrondissement, l'extraordinaire Palais de la Foire, d'une conception et d'une technique d'avant-garde, et la Bourse du travail, caractéristique du style Art-Déco. On sait encore peu de choses sur lui (1) si ce n'est qu'il fut architecte de la ville sous Edouard Herriot, fonction importante, et qu'il est l'exact contemporain de Tony Garnier, puisqu'il naît la même année, en 1869, et meurt en 1947, un an avant lui. Les écarts de style que l'on constate dans sa production ne sont pas aussi exceptionnels qu'on pourrait le penser au premier abord. L'adaptation du style à la fonction est une tradition qui se poursuit jusqu'à une date avancée du XX^e siècle. Un bâtiment public, par exemple, où les principes de représentation dominent, suscitait davantage de références à un vocabulaire classique que des bâtiments aux fonctions nouvelles où pouvaient être expérimentées des formes plus contemporaines. Il faut aussi se poser le problème du fonctionnement des grands cabinets d'architectes. Les édifices produits par ceux-ci portent souvent une unique signature, mais ils sont parfois conçus par d'autres architectes du cabinet, plus jeunes, plus sensibles à la modernité.

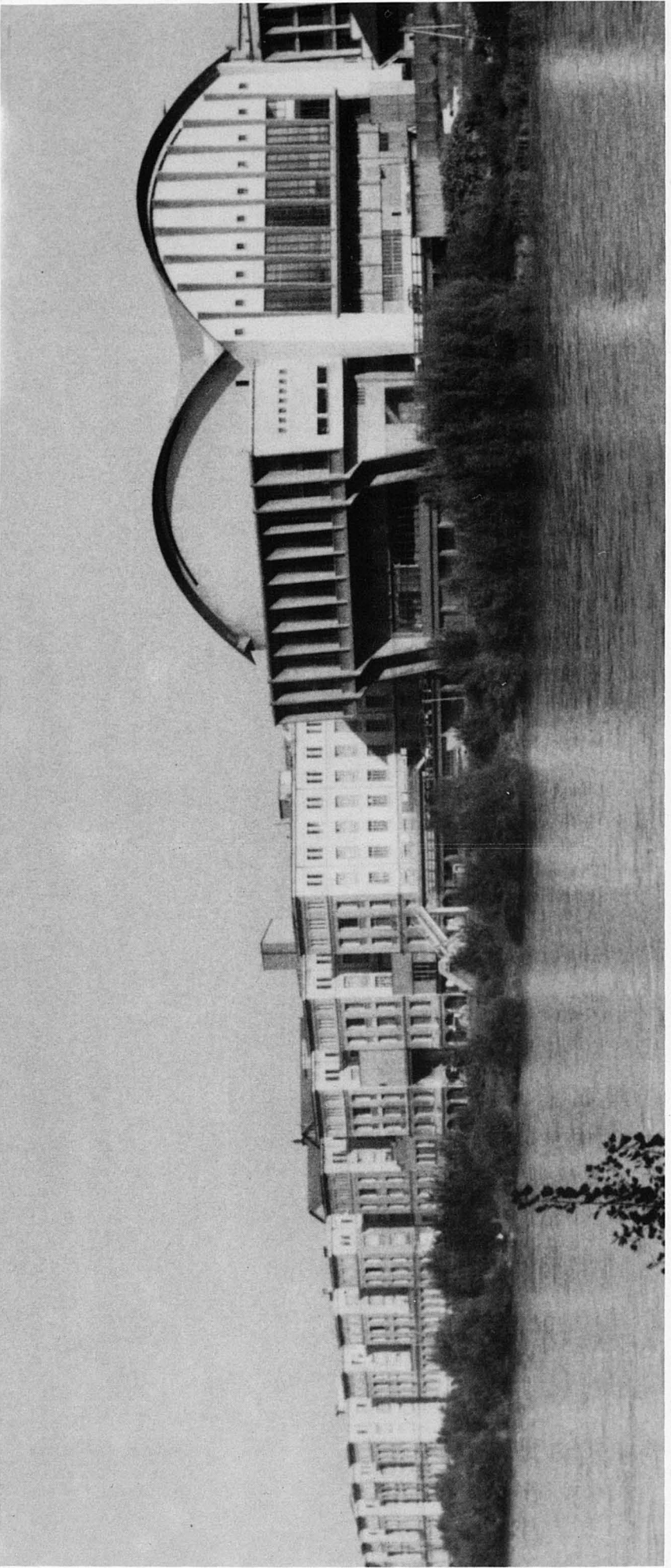
Le cas de Charles Meysson est tout à fait intéressant car sa production est à l'image de ce qui existe dans beaucoup de villes françaises : une architecture de qualité, sans être pour autant de caractère avant-gardiste (2). On a trop dénigré, jusqu'à une époque récente, ce type de construction, mais on se rend compte depuis quelques années que la qualité d'une ville ne provient pas seulement de quelques bâtiments ayant valeur de manifeste, mais bien de la qualité des constructions qui les entourent. Fort heureusement, toutes les cités ne sont pas édifiées par un Soufflot ou un Tony Garnier, dont les bâtiments doivent rester exceptionnels. Cependant, il arrive que d'autres architectes, qui ne sont pas des penseurs de l'architecture, produisent une œuvre qui, par son originalité, peut être classée parmi les précédentes, c'est le cas du Palais de la Foire de Lyon.

(1) Une étude est en cours sur Charles Meysson à l'Université Lumière - Lyon II.

(2) A ce sujet, cf. A.S. Cléménçon, "L'architecture à Lyon entre les deux guerres", dans *Travaux de l'Institut d'Histoire de l'Art de Lyon*, cahier n° 8-9, 1985.



Palais de la Foire, porte de l'atrium.



Palais de la Foire et Palais des Congrès : façade sur le Rhône.

Le Palais de la Foire

(1918 : début de la construction. 1928 : interruption de la construction)

S'il fallait décrire, de façon objective, les éléments qui donnent à ce bâtiment son caractère exceptionnel, on pourrait en retenir quatre : les très grandes qualités plastiques de son espace intérieur, la modernité de sa conception à modules, l'originalité de fabrication de son décor extérieur appliqué à une construction quasi industrielle, et enfin la technique alors d'avant-garde que constitue l'emploi de piliers en béton.

LA RUE INTÉRIEURE : UN ESPACE PIRANÉSIEN

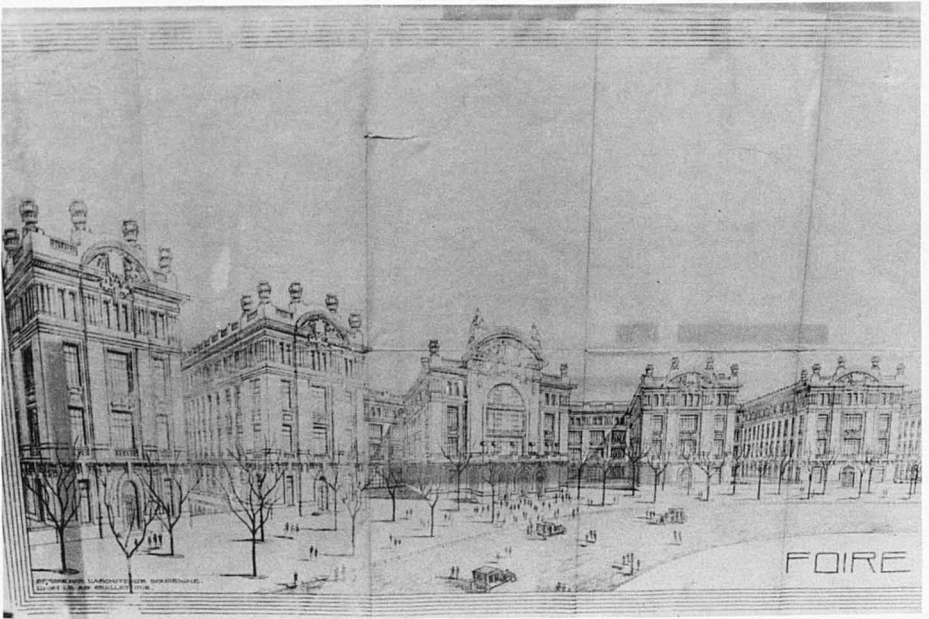
Le visiteur qui pénètre à l'intérieur du Palais de la Foire ne peut qu'être fortement impressionné par la densité de cet espace. Il s'engage dans une rue intérieure dont il ne voit pas l'extrémité car elle est courbe. Elle est ponctuée de passerelles qui relient les galeries en encorbellement placées de part et d'autre. Celles-ci desservent des pavillons situés perpendiculairement. L'ensemble est éclairé par une verrière zénithale et, à un rythme régulier, par des ouvertures latérales, ce qui produit une lumière en même temps diffuse et contrastée, effet accentué par la profusion des éléments architecturaux qui l'accrochent. Ce caractère particulier a retenu de nombreux photographes qui, depuis quelques années, s'intéressent au bâtiment : Pascal Michalon, Noël Podevigne, Pierre Plattier... etc. A cela s'ajoute le grand soin apporté aux détails architecturaux élaborés sur le thème de la géométrie, ce qui place le Palais de la Foire dans les tous premiers bâtiments réalisés à Lyon selon cette esthétique, si l'on excepte la production de Tony Garnier (1). Les passerelles forment des voutes à pans coupés, comme les piliers, et les consoles des galeries présentent un jeu de redents. La lumière circule d'autant mieux que d'autres éléments, plus transparents, les complètent : les balustrades en béton et métal, et les poutres évidées du plafond.

Le principe de la rue, large de 15 mètres, trouve son origine dans l'implantation, au moment de la construction, d'une voie ferrée destinée au transport des marchandises et qui était reliée à la ligne Lyon-Genève. La rue permet en outre de distribuer les pavillons en protégeant le visiteur des intempéries, schéma qui sera repris ensuite dans les centres commerciaux comme celui de la Part-Dieu. La courbure de la rue dénote une parfaite adaptation au site, puisqu'elle épouse la forme du Rhône à cet endroit...

LA MODERNITÉ D'UNE STRUCTURE ÉVOLUTIVE A MODULES.

Peu de gens savent que le Palais de la Foire, dans son état actuel, n'est pas terminé et ne constitue que la moitié de la réalisation projetée. En effet, le principe de sa conception, qui s'est perdu dans les mémoires, mais qui était alors d'une grande modernité, est une structure évolutive à modules. On pense au musée à croissance illimitée de Le Corbusier, avec une formule quelque peu différente, puisque ce dernier s'agrandit sur les quatre faces. Ici, l'architecte s'est trouvé devant la nécessité de concevoir un bâtiment adapté à une fonction nouvelle : le marché d'échantillons, créé à Lyon en 1916 sur le modèle des foires internationales de Leipzig. Les besoins étant encore mal définis et les budgets, ne pouvant être débloqués que progressivement, il invente un outil fonctionnel et suffisamment souple pour être agrandi au fur et à mesure que la place manque et que l'argent arrive. Le plan du bâtiment évoque une arrête de poisson dont l'épine dorsale serait la rue et les arrêtes les pavillons, le tout s'édifiant au fil des années. Le principe est respecté jusqu'en 1928 où vingt-quatre pavillons sont progressivement construits, mais on s'arrête là, réservant le terrain restant à des constructions indépendantes actuellement démolies : le palais de l'alimentation, et des halls dont celui de la mécanique. Le Palais des Congrès est construit en 1961 par les

(1) A ce sujet, cf. A.S. Cléménçon, "L'architecture à Lyon entre les deux guerres", dans *Travaux de l'Institut d'Histoire de l'Art de Lyon*, cahier n° 8-9, 1985.



Palais de la Foire : projet de Charles Meysson, 1918.



Palais de la Foire : façade sur le parc.



Palais de la Foire : atrium.

architectes R. et M. Salagnac, et vient appuyer de façon forte l'extrémité sud-ouest du Palais de la Foire. C'est un des bâtiments, typique des années 1960, les plus réussis à Lyon. Il serait lui aussi à conserver, pour ses qualités propres mais aussi pour l'ancrage qu'il procure au Palais de la Foire, à condition de repenser l'articulation entre les deux bâtiments.

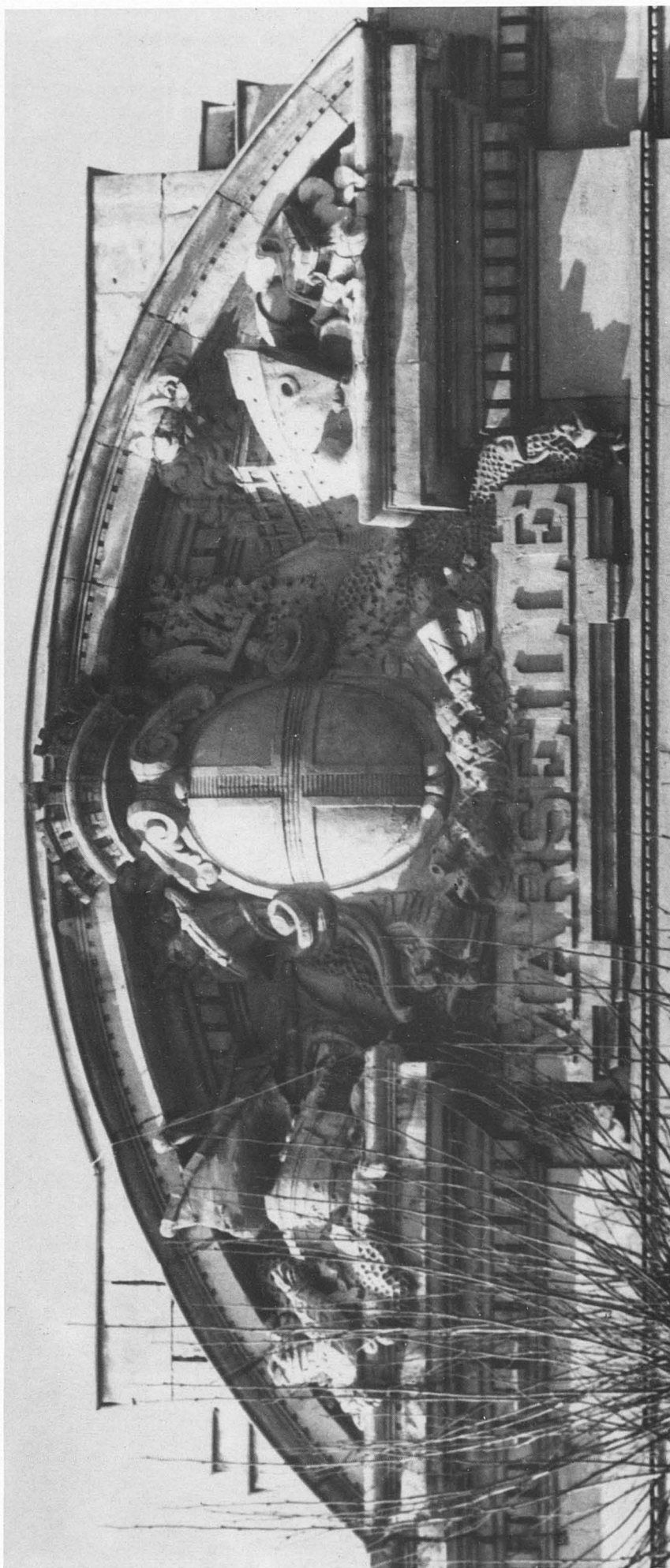
DES PIERRES FACTICES POUR UN VRAI DÉCOR.

On ne peut qu'être étonné, en comparaison de la modernité des lignes intérieures, de la nature du décor extérieur inspiré du vocabulaire classique. C'est toute l'ambiguïté de cet architecte qui révèle une véritable maîtrise dans la manipulation de différents styles. Mais cette ambiguïté émane aussi de la nature du bâtiment lui-même qui, bien qu'étant un lieu d'exposition issu de la tradition des halls industriels, doit en même temps posséder un caractère de représentation tel qu'on le conçoit encore au moment de la première guerre mondiale. Charles Meysson répond sans doute, de ce point de vue, à une contrainte de la commande. Le décor se concentre sur les façades du quai A. Lignon, côté parc, la façade sur le Rhône jouant seulement sur le rythme des ouvertures et sur de légers ressauts autour de celles-ci. Le vocabulaire classique, soubassements, pilastres canellés, corniches, attiques, est traité avec une grande sobriété. Les frontons curvilignes sont plus exubérants, davantage dans l'esprit des dessins de Meysson qui voulait les surmonter d'autres éléments décoratifs. Ils présentent les symboles des grandes villes de France que doit rassembler la foire : Marseille, Lille, Strasbourg, Saint-Etienne et Nantes. La caractéristique de ce décor est d'imiter parfaitement le matériau noble qu'est la pierre, alors qu'il s'agit de murs en pisé de mâchefer, enduits en pierre factice (un mélange de poudre de pierre avec un liant). C'est pour ainsi dire un décor de théâtre qui pourtant résiste au temps. On possède peu d'éléments sur cette façon de procéder, mais il semble que ce cas ne soit pas rare, à l'époque, lorsqu'il s'agissait d'une construction à caractère économique. Cette forme de supercherie architecturale, qui nous éloigne des verdicts du Mouvement Moderne où tout élément constructif doit être lisible, est assez séduisante. Il est rare de rencontrer dans un même édifice, un tel art du maquillage à l'extérieur, associé à une volonté moderne de lisibilité des structures à l'intérieur. Le Post-Modernisme nous a accoutumé maintenant à épeler à nouveau les éléments du vocabulaire académique, et nul ne saurait s'offusquer de sa présence ici.

UNE DES PREMIÈRES OSSATURES EN BÉTON ARMÉ A LYON.

Le dernier élément caractéristique du Palais de la Foire est d'ordre technique. L'ossature en béton armé autour de laquelle est édifié le bâtiment est sans doute l'une des premières réalisées à Lyon. Le béton était déjà employé, mais il apparaissait soit ponctuellement dans les édifices, pour la réalisation de planchers par exemple, soit sous forme de murs porteurs, comme l'utilise Tony Garnier. On se trouve réellement, ici, devant une technique d'avant-garde. La nécessité de recourir à celle-ci trouve son origine dans le programme, qui précise qu'en cas d'inondation, les eaux du Rhône doivent pouvoir circuler librement sous l'édifice. Toute la partie qui longe le Rhône est donc surélevée, et construite sur pilotis en béton armé (de type simplex) qui composent l'ossature du palais. Le béton armé se retrouve dans les planchers, les couvertures et les escaliers, avec remplissage en mâchefer. Les premiers pilotis (ils étaient alors pilonnés à la main) ont fait l'objet de compte rendus dans la presse, où ils étaient décrits comme une prouesse technique. Le rôle de C. Chalumeau, ingénieur directeur du service de voirie de la ville, a certainement été déterminant dans ce choix.

Entre le Parc de la Tête d'Or et le Rhône, le Palais de la Foire est donc un bâtiment parfaitement adapté à son site. Son espace intérieur largement ouvert et son principe de modules lui confèrent une souplesse particulièrement adaptée à tout projet de réhabilitation. Ne conserver que la façade ornementée face au parc, au détriment du reste, comme il en est



Palais de la Foire : détail du pavillon de Marseille.

actuellement question, constituerait une grossière erreur en matière d'architecture. Le bâtiment dans son ensemble est significatif, avec les rapprochements stylistiques inhabituels qu'il instaure, son plan évolutif, la modernité de sa technique et surtout, la qualité plastique de sa rue intérieure. Le Palais de la Foire est, incontestablement, l'un des édifices importants produits à Lyon à cette époque. Le fait qu'il se trouve menacé actuellement, comme le sont d'autres édifices marquants de la ville, la Manufacture des Tabacs, par exemple, révèle l'absence d'une politique réfléchie à ce sujet (1). Cet état de fait n'est pas nouveau à Lyon où les exemples de démolition sauvage sont nombreux et où la sauvegarde de certains édifices n'a souvent été due qu'à une intervention de dernière minute, extérieure au cadre local. Ce fut le cas en 1975 pour la Halle de Tony Garnier, que chacun s'accorde à reconnaître aujourd'hui comme étant l'une des architectures symbole de la ville. Il serait temps d'engager une véritable réflexion sur ce thème pour que cesse l'engrenage des interventions au coup par coup. Les représentants des institutions devraient y participer aussi bien que les historiens de la ville et les mouvements associatifs, ainsi que des personnes possédant d'autres compétences. Cependant il est indispensable d'engager le débat avec des personnalités extérieures à la ville qui, dans d'autres pays, se posent ces questions depuis longtemps, que ce soient les allemands, les américains et surtout les italiens.

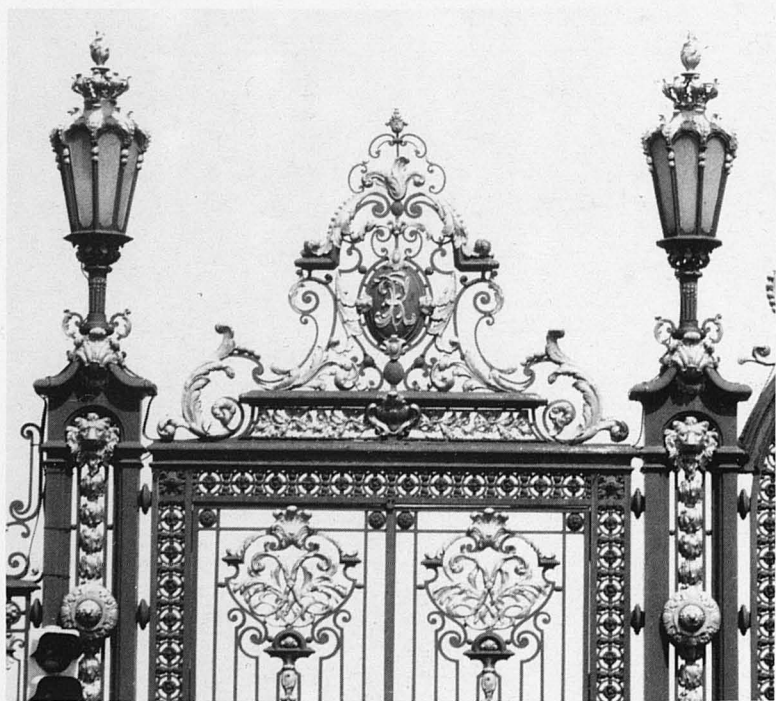
(1) Sur ce thème, cf. le numéro 42 de la revue *Résonance*, consacré à Lyon et son esthétique, Juillet 1989.



Palais de la Foire : pavillon de Marseille.



Grilles du Parc de la Tête d'Or : détail.



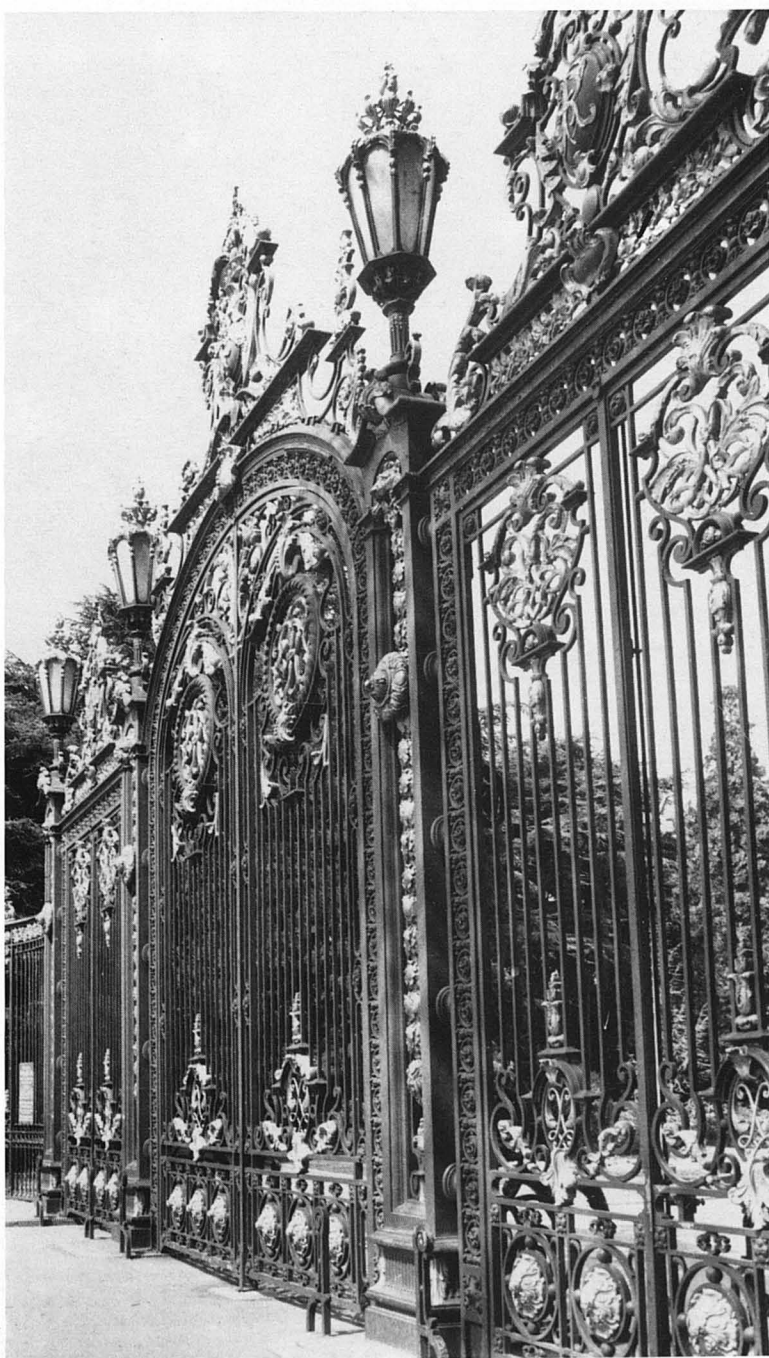
Grilles du Parc de la Tête d'Or : détail.

Les autres œuvres de Charles Meysson

Les grilles du Parc de la Tête d'Or

(1900-1902, exécution : J. Bernard)

Il s'agit là de l'un des premiers travaux de l'architecte à Lyon. Charles Meysson n'étant pas originaire de la ville, il s'est trouvé en butte, lorsqu'il remporta le concours, à tout le milieu des architectes lyonnais. Il faut préciser que l'une des clauses du concours obligeait les candidats à résider dans la ville, cette forme de protectionnisme n'étant pas rare à l'époque. Le dessin des grilles se situe dans la tradition néoclassique alors que s'épanouissait, dans le même temps, l'Art Nouveau, dont certains projets refusés se réclamaient. C'est un beau travail de ferronnerie, inspiré du modèle que réalisa Davioud en 1861 au parc Monceau.



Grilles du Parc de la Tête d'Or.

La Mairie du VII^e arrondissement

(1910)

Caractéristique des bâtiments publics de la Troisième République, cette mairie répond parfaitement à ce que l'on attendait, à cette époque, d'une architecture de représentation. Avec ses références classiques et son ornementation abondante, où voisinent les figures symboliques du temps et de la ville de Lyon, elle est dans la tradition qu'illustrait parfaitement l'hôtel de la préfecture, trente ans plus tôt.

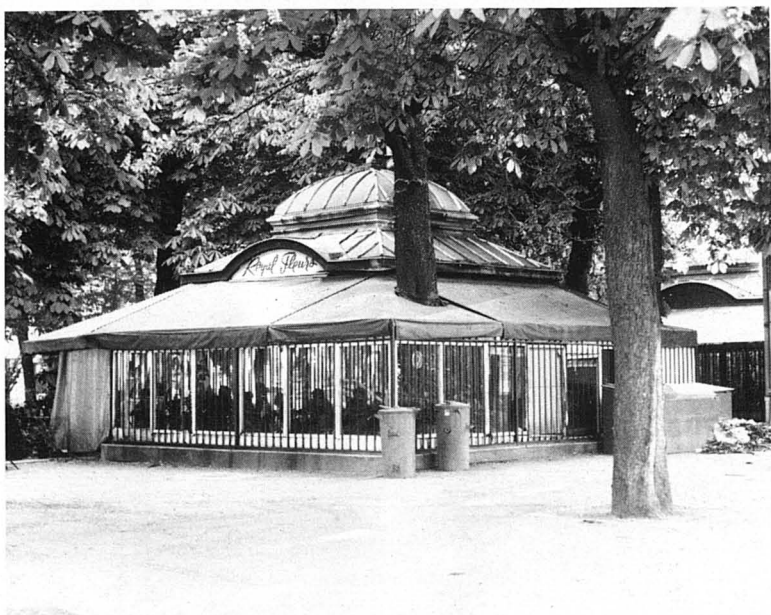


Mairie du VII^e arrondissement : façade principale.

Les kiosques à fleurs des places Bellecour et Lyautey

(projet : 1911-1913, construction : 1914-1924, construction métallique : Brizon)

L'esprit du XIX^e siècle s'est perpétué jusqu'à une date avancée du XX^e siècle dans l'architecture lyonnaise. Cette remarque est valable, entre autres pour la Manufacture des Tabacs et la Gare des Brotteaux, et l'exemple des kiosques à fleurs l'illustre parfaitement. Leur conception est tardive et leur construction a elle-même été retardée par la guerre, ce qui explique l'important décalage dans le temps de ces réalisations issues des modèles du siècle précédent. L'architecte avait prévu, à l'origine, quatre kiosques sur chaque place, cinq furent réalisés place Bellecour et deux, seulement, place Lyautey. Ils sont précieux car ils constituent l'un des derniers exemples du mobilier urbain de ce type, conservés à Lyon.



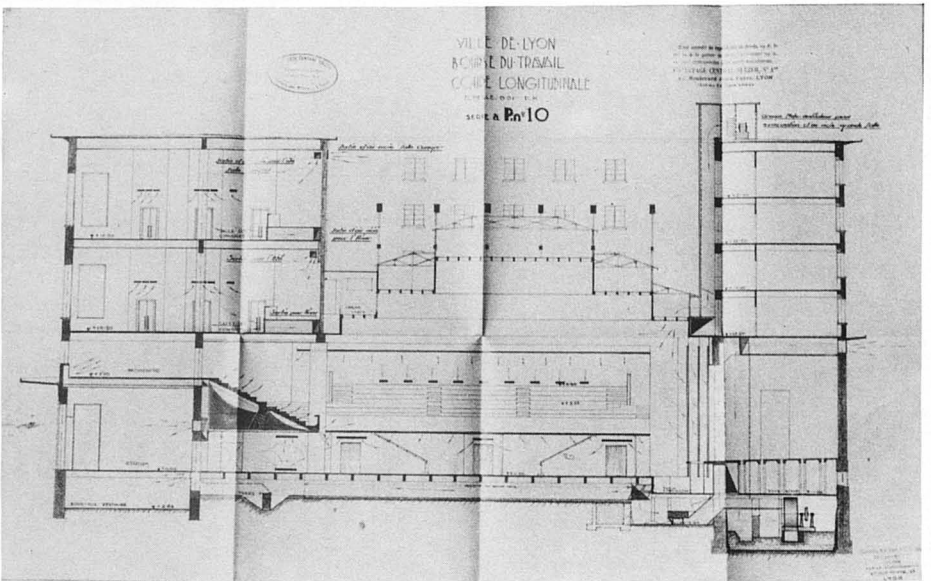
Kiosque à fleurs, place Bellecour.



Kiosque à fleurs, place Lyautey.



Bourse du Travail : façade principale.



Bourse du Travail : coupe longitudinale, Charles Meysson.



Bourse du Travail : vue aérienne.

La Bourse du Travail

(1929-1936, en collaboration avec Baud).

Ce bâtiment fait actuellement l'objet d'une demande de protection au titre des Monuments Historiques. Représentatif de la tendance Art-Déco, il est stylistiquement très différent de ce que l'on connaît du reste de la production de l'architecte. La grande souplesse de celui-ci quant à l'utilisation de styles différents et sa collaboration, pour cet édifice, avec un autre architecte, Baud, peuvent l'expliquer. Une grande salle de réunion et de spectacles, qui se trouvait à l'origine surmontée d'un plafond translucide à plusieurs lanternaux, occupe le rez-de-chaussée. Le vide laissé au dessus de celle-ci est cerné par quatre corps de bâtiment. Les deux pans coupés de la façade principale, qui procurent à l'édifice une partie de son originalité, ont été imposés par le service de voirie pour des questions de circulation. Cet esprit de géométrie est accentué par le beau graphisme de l'inscription et la forme des baies. Fait rare à Lyon, où le climat humide interdisait tout décor extérieur, une immense mosaïque anime la façade ouest. Parmi les personnages symboliques qui représentent les travailleurs, sont placés de droite à gauche, les portraits d'Edouard Herriot, accompagné de trois de ses conseillers municipaux, Charial, Rambaud et Sahuc, ainsi que les deux architectes.

La conception de la Bourse du Travail, mise en parallèle avec celle de la Mairie, met bien en lumière la démarche de Charles Meysson. C'est un architecte éclectique, au sens premier du terme (1). Ce qualificatif ne doit pas être compris comme étant péjoratif, il décrit simplement une attitude esthétique à un moment historique donné. Il recèle l'exceptionnel savoir faire des architectes de ce courant qui, selon la commande et la destination du bâtiment, choisissaient au même titre, l'une des nombreuses tendances possibles, qu'il s'agisse du modernisme, des techniques d'avant-garde ou de l'académisme.

ANNE-SOPHIE CLÉMENÇON

(1) J.C. Vigato décrit bien cette tendance dans *Le jeu des modèles, les modèles en jeu*, Nancy, CEMPA, Ecole d'architecture de Nancy, 1983.



Bourse du Travail : détail, façade principale.



Bourse du Travail : mosaïque extérieure, F. Fargeot, 1934.